

Garantir et créer des emplois

Avancer ensemble.

Les places de travail sont sources de prospérité et de perspectives. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux s'engage pour la place industrielle et financière suisse. De meilleures écoles, des impôts plus bas et d'excellentes infrastructures sont nécessaires. Le PLR lutte pour des conditions-cadres optimales pour toutes les entreprises, un ordre économique libéral et un marché du travail flexible. Pour que la liberté demeure.

1. Défis externes

- › La voie bilatérale se détériore si l'on ne poursuit pas son développement au travers d'un accord-cadre qui garantisse une base juridique stable pour les accords bilatéraux.
- › Régulation excessive et attaques contre l'ordre économique libéral de la Suisse par le biais de diverses initiatives populaires et interventions parlementaires.
- › Pression internationale envers la place fiscale suisse attrayante pour les entreprises.
- › Changement social : nouvelles formes de coexistence, augmentation de l'espérance de vie de la population, évolution des modèles et formes de travail.

2. Liberté, cohésion et innovation

Liberté : l'opportunité d'avoir un emploi doit être donnée à tous. En période de difficultés économiques, nous nous battons encore plus pour que la Suisse demeure une place économique compétitive, qui offre de bonnes conditions tant aux PME qu'aux grandes entreprises. Nous luttons pour un développement libéral du droit du travail. Les jeunes, en particulier, ont ainsi de belles opportunités d'entrer sur le marché du travail. Plus la réglementation du droit du travail est souple, plus la probabilité est grande que les entreprises soient en mesure de garantir des emplois, même en période de tensions économiques.

Cohésion : la Suisse doit former un nombre suffisant de cadres supérieurs et les maintenir dans le processus de travail afin de répondre aux besoins de l'économie. Le potentiel des ressources en main-d'œuvre bien formée doit être mieux exploité et valorisé sur le plan national. Le potentiel des femmes et des travailleurs plus âgés est particulièrement inexploité. Il faut redoubler d'efforts pour trouver des solutions responsables : horaires de travail flexibles, places de travail mobiles, salaire égal pour les hommes et les femmes, etc. Dans notre société libérale, les citoyens doivent pouvoir façonner leur vie librement et de manière responsable, tout en s'épanouissant dans leur carrière. Le système de milice est une pierre angulaire de la cohésion. Ce n'est que lorsque les gens s'engagent volontairement et bénévolement dans les associations et la politique que le sens de la cohésion peut se développer. Les entreprises sont appelées à soutenir cet engagement de la part de leurs employés.

Innovation : la digitalisation permet de nouveaux modèles de travail, tels que le travail à domicile ou le télétravail, qui permettent de concilier travail et vie familiale. Le PLR s'engage à persuader les entreprises de rendre ces formes de travail possibles et à en reconnaître les avantages pour leurs propres compétitivité et attractivité.

Le PLR garant de la voie bilatérale : l'UE est notre plus important partenaire en termes économiques, politiques et culturels. La Suisse est le troisième partenaire commercial de l'UE. Même si les marchés des pays émergents gagnent rapidement en importance, l'UE reste notre principal partenaire commercial. La voie bilatérale est la meilleure de toutes les solutions permettant à la Suisse de maintenir et de développer ses relations avec l'UE.

La performance doit être valorisée : l'engagement et les performances de l'individu doivent être reconnus. Nous voulons une société basée sur l'égalité des chances, au sein de laquelle tous ceux qui s'engagent peuvent avoir du succès. La rémunération en fonction du mérite et non des prescriptions de l'Etat, ainsi que la formation duale basée sur la complémentarité entre la théorie et la pratique doivent être maintenues et encouragées.

Le PLR croit en la Suisse : Le PLR est favorable à l'ouverture économique autodéterminée de la Suisse, car elle profite à tous. Au niveau national, une politique migratoire ferme mais juste doit être mise en place. L'application systématique de la législation en matière d'asile, la limitation de l'immigration des Etats tiers et la priorité à la main-d'œuvre indigène doivent être mises en pratique. Toutefois, l'immigration de travailleurs capables de s'intégrer doit être assurée.

1. Nos revendications

Ordre économique libéral :

- › Maintenir une place industrielle et financière suisse saine et forte.
- › Préserver la liberté d'entreprendre, la responsabilité individuelle et l'innovation.

Marché du travail libéral :

- › Droit du travail flexible, sans bureaucratie inutile et sans réglementation excessive.
- › Partenariat social plutôt que des montants forfaitaires étatiques.
- › La Suisse en tant que société basée sur l'égalité, au sein de laquelle la performance est récompensée.
- › Responsabilisation des entreprises : offrir des modèles de travail flexibles, permettre de concilier travail et famille, créer des incitations pour que les seniors restent plus longtemps sur le marché du travail.

Maintien de la compétitivité :

- › Conclusion de nouveaux accords de libre-échange avec d'importants marchés.
- › Mise en œuvre cantonale des projets fiscalité et AVS.
- › Réforme de l'impôt anticipé pour rendre le financement des entreprises à nouveau attrayant en Suisse.

Société de l'égalité des chances :

- › Maintenir et promouvoir des parcours éducatifs duaux et flexibles.
- › Améliorer la conciliation entre vie familiale et professionnelle.
- › Soutenir le bénévolat et en effectuer.

4. Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Adoption de la réforme sur la fiscalité et l'AVS (RFFA) par le peuple et les cantons le 19 mai 2019.
- › Rejet clair des initiatives de gauche sur le revenu de base inconditionnel, la spéculation alimentaire, l'impôt sur les successions.
- › Adaptation en cours du Droit du travail aux réalités actuelles.

- › Faible bureaucratie et conditions économiques optimales : diverses initiatives couronnées de succès pour freiner la frénésie réglementaire.
- › Projet de loi du Conseil fédéral portant le montant de la déduction pour frais de garde d'enfants par des tiers à CHF 25'000.
- › Proposition du Conseil fédéral de supprimer le droit de douane sur les produits industriels.